

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

SESSION DE RECYCLAGE ET DE SENSIBILISATION SUR LES METHODES GENERALES DE PREVENTION DE L'INFECTION EN MILIEU DE SOINS DE SANTE DE LA REPRODUCTION DANS LE CONTEXTE DE LA COVID19

| TERMES DE REFERENCE | |
|---------------------------------|--|
| <i>STRUCTURE / ORGANISATION</i> | Office National de la Famille et de la Population (ONFP) & Projet Fonds Mondial |
| <i>SUJET DE LA CONSULTATION</i> | l'Office National de la Famille et la Population (ONFP) a prévu dans le cadre de son partenariat avec le projet Fonds Mondial et de leur Plan de Travail Annuel 2023, de recruter un.e consultant.e afin d'assurer l'animation de trois sessions de recyclage et de sensibilisation sur les méthodes générales de prévention de l'infection en milieu de soins de santé de la reproduction dans le contexte de la COVID19. |
| <i>CADRE, CONTEXTE ET OBJET</i> | <p>En milieu de soins, le risque infectieux est omniprésent et menace aussi bien les bénéficiaires de services que le personnel de santé. Les infections associées aux soins (IAS) peuvent être graves et leur prévention est nécessaire et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.</p> <p>A l'instar de la plupart des structures de santé, et afin de préserver le droit des bénéficiaires de services d'accéder à des soins sécurisés, l'ONFP a mis en place un programme de lutte et de prévention des infections associées aux soins de la santé en reproduction (IASSR). Ce programme comporte une démarche de gestion des risques avec des protocoles d'hygiène et de sécurité des soins, validés et transcrits dans le Manuel de Référence en SSR. Ces protocoles font régulièrement l'objet des programmes de développement des compétences des professionnels de la santé de la reproduction (aussi bien les prestataires de services que les gestionnaires de programmes).</p> <p>Suite à l'avènement de la COVID19, le Ministère de la Santé a appelé au renforcement des mesures de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins. Dans ce cadre, toutes les structures de soins, y compris celles dispensant des prestations de santé de la reproduction, se sont engagées dans cette dynamique afin de prévenir la transmission du virus responsable de cette maladie, mais également le virus du VIH/ sida et tout autre germe incriminé dans la survenue d'IAS.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>C'est dans ce cadre que le Centre de Formation Internationale et de Recherche de l'ONFP (CeFIR), a prévu dans son plan d'action 2023, trois (03) sessions de recyclage et de sensibilisation de 03 jours chacune, sur les méthodes générales de prévention de l'infection en milieu de soins de santé de la reproduction.</p> |
| <p>OBJECTIF DE LA CONSULTATION ET RESPONSABILITES</p> | <p>Assurer l'animation de 03 sessions de recyclage et de sensibilisation, de 03 jours chacune,</p> <p><u>Objectifs de la session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur l'importance du risque infectieux en milieu de Soins de Santé de la Reproduction (SSR), - Initier aux mesures générales de prévention du risque infectieux en milieu de SSR dont notamment: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le traitement des dispositifs médicaux réutilisables ✓ L'hygiène des mains ✓ Les équipements de protection individuelle (EPI) ✓ La prévention des accidents d'exposition au sang (AES) ✓ La gestion des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) - Informer sur les précautions complémentaires à suivre en situation de COVID19 ou toute autre infection à potentiel épidémique élevé. - Prévoir un chapitre sur l'hygiène et les Droits Humains • <u>Nombre et Profil des participants</u> : 25 participants/session, de profils différents (Référénts en hygiène, sages femmes, infirmiers et aides soignants responsables de la stérilisation. |
| <p>LIVRABLES</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Une fiche technique</u> de la formation précisant la méthodologie adoptée, le matériel requis pour l'animation de la session et une proposition de date 2. <u>Un programme</u> de la session 3. <u>Les outils d'apprentissage globaux</u> et relatifs à chaque section (fiches d'exercices, présentations PPT...) 4. <u>Les supports d'évaluation</u> : Pré-test, Post-test et une fiche d'évaluation globale pour les sessions 5. <u>Un rapport</u> pour chaque session. |
| <p>DATE ET LIEU</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les 3 sessions seront programmées durant les mois de Septembre – Octobre - Novembre 2023. • Tunisie : Nord, Centre et Sud |
| <p>SUIVI/MONITORING</p> | <p>Le(a) consultant.e est amené.e à communiquer les livrables au Centre de Formation Internationale et de Recherche de l'ONFP aux adresses mail suivantes : n.abderrabba@gmail.com et abidiabir91@gmail.com</p> |
| <p>CONDITION ET DURÉE DU TRAVAIL</p> | <p>Animation de 03 sessions de 03 jours chacune</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 jours de travail/ session. - 2 jours de préparation /session |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - 1 jour pour la rédaction du rapport/session <p style="text-align: center;">Soit <u>un total de 18 jours de travail</u></p> |
| HONORAIRES ET MODALITÉS DE PAIEMENT : | A l'issu du travail demandé, le consultant percevra ses honoraires (en DT) selon la grille de paiement du Projet Fonds Mondial. |
| QUALIFICATIONS/ EXPERIENCE | <p>Le soumissionnaire doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine, médecine dentaire ou pharmacie - Ayant au moins dix ans d'expérience dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité des soins - Reconnu(e) en tant qu'expert(e) dans le domaine de la lutte et prévention des infections associées aux soins - Ayant des références portant sur des thèmes relatifs à l'hygiène et la sécurité des soins - Ayant une expérience en matière d'andragogie et maîtrisant les méthodes d'animation interactive. |
| AUTRES EXIGENCES | Le soumissionnaire doit disposer <u>d'une patente</u> (pour les formateurs du secteur privé) ou d'une <u>autorisation de l'institution de tutelle</u> (pour les formateurs fonctionnaires du secteur public). |
| <p>Signature : Pr Mohamed Douagi : Président Directeur Général de l'ONFP</p> <p>Date: 15-08-2023</p> | |